

Le dossier d'inscription

à remettre à l'une des adresses suivantes avant le 29 juin :

Pour une inscription à Marcillat

Après des animatrices ou au

Centre Social Rural

94, Grand'rue

03420 MARCILLAT

Pour une inscription à Villebret

Dans la boîte aux lettres BLANCHE située
devant l'école de Villebret écrit **CENTRE
SOCIAL DE MARCILLAT EN COMBRAILLE**

Ou à cette adresse mail :

marion.prigent@hotmail.com

Programme d'activités :

Du 06 au 31 juillet

En juillet, embarquez pour un voyage extraordinaire à la découverte des plus belles fêtes et traditions du monde ! Au fil des jours, les enfants partiront explorer des cultures fascinantes à travers des jeux, des ateliers créatifs, des danses, des défis et de nombreuses surprises. Du cirque, aux fêtes foraines ou encore aux festivals et carnivals du monde, chaque escale sera l'occasion de s'amuser, de créer et de s'émerveiller.

Du 03 au 28 août

Le Coffre à Histoires ouvre ses portes sur un univers où l'imagination n'a aucune limite. Chaque jour, les enfants plongeront dans des mondes merveilleux peuplés de personnages fantastiques et de créatures légendaires. Au fil de leurs découvertes, ils suivront Alice aux pays des merveilles dans son incroyable voyage, rencontreront rois, reines, chevaliers courageux et dragons impressionnants, exploreront les profondeurs marines aux côtés des sirènes, et s'aventureront dans des forêts enchantées habitées par des fées, des gnomes et des trolls. Entre jeux, créations, défis et histoires fabuleuses, chaque journée sera une nouvelle clé pour ouvrir le coffre de l'imaginaire.

✿ **Juillet : accueil sur les structures de Villebret et de Marcillat**

✿ **Août : accueil sur la structure de Marcillat (pôle de vie locale et culturelle)**

Tous les enfants seront accueillis à **Marcillat**. 🚏 Navette mise en place **de Villebret vers Marcillat**.

Pour Villebret un accueil sera assuré de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30 à la salle des associations de Villebret (lieu à confirmer).

🕒 9h : départ en navette pour Marcillat 🕒 17h : retour des enfants à Villebret



Centre Social Rural du Pays d'
Marcillat
en-Combraille

ACCUEIL DE LOISIRS

MARCILLAT ET VILLEBRET

Du 06 juillet au

28 août 2026

3/13 ans

Soleil, rire
et amitié
c'est l'été !

Dossier à rendre
avant le 29 juin

Contact et renseignements:
marion.prigent@hotmail.com



Accueil de Loisirs du Pays de Marcillat en Combraille

Juillet 2026

Fiche d'inscription (une par enfant)

Inscriptions

Marcillat Villebret

NOM – Prénom de l'enfant	Date de naissance

	Semaine du 6 au 10 juillet					Semaine du 13 au 17 juillet					Semaine du 20 au 24 juillet					Semaine du 27 au 31 juillet				
	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
Matin																				
Repas																				
AM																				

Responsable légal : Tél perso (mobile de préférence) :/...../...../...../.....

Adresse mail :

Le dossier d'inscription est composé de :

- La fiche d'inscription (une par enfant)
- La fiche sanitaire de liaison et la fiche renseignements (une par enfant)
- Le règlement intérieur signé (un par famille)
- Le N° d'allocataire CAF de l'Allier ou la copie du dernier avis d'imposition ou de non-imposition (avis 2025 sur les revenus 2024)
- Une attestation d'assurance en Responsabilité Civile pour les enfants inscrits
- Pour les enfants en famille d'accueil, une attestation fournie par le Conseil Départemental

Accueil de Loisirs du Pays de Marcillat en Combraille

Août 2026

Fiche d'inscription (une par enfant)

Inscriptions

Marcillat Villebret

NOM – Prénom de l'enfant	Date de naissance

	Semaine du 3 au 7 août					Semaine du 10 au 14 août					Semaine du 17 au 21 août					Semaine du 24 au 28 août				
	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
Matin																				
Repas																				
AM																				

Responsable légal : Tél perso (mobile de préférence) :/...../...../...../.....

Adresse mail :

Le dossier d'inscription est composé de :

- La fiche d'inscription (une par enfant)
- La fiche sanitaire de liaison et la fiche renseignement (une par enfant)
- Le règlement intérieur signé (un par famille)
- Le N° d'allocataire CAF de l'Allier ou la copie du dernier avis d'imposition ou de non-imposition (avis 2025 sur les revenus 2024)
- Une attestation d'assurance en Responsabilité Civile pour les enfants inscrits
- Pour les enfants en famille d'accueil, une attestation fournie par le Conseil Départemental